

88

hiver 2019

Le bulletin



Il nous a quitté

→ p. 5



Meilleurs vœux 2020



Villages solidaires

→ p. 8



Cuisine vivante à la bibliothèque

→ p. 14

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestieux
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirûrchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremeaux@anthisnes.be



Léa POUCKET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Michel URBAIN PS-IC

→ rue du Village 38 – 4161 Villers-aux-Tours
0473 91 96 89 – michel.urbain@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkievicz@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be



SOMMAIRE

- **Vos ÉLUS**
 - 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
 - 3 L'Édito
- **GROUPES POLITIQUES**
 - 4 MR-IC – CIM Citoyen – PS-IC
 - 5 Le mot du mayor
- **CONSEIL COMMUNAL**
 - 6 Les brèves du Conseil communal
- **FOCUS CITOYEN**
 - 7 Tous nos ancêtres avaient peur
- **CPAS – COHÉSION SOCIALE – SANTÉ**
 - 8 Villages solidaires
 - 9 Une Maison Croix rouge... Où? Pour qui? Pour quoi faire?
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 10 P+MC et taxe déchets 2020
 - 11 Enlèvement des encombrants, grand nettoyage de printemps
- **ENSEIGNEMENT – JEUNESSE**
 - 12 Les news de ce premier trimestre à l'école communale d'Anthisnes
 - 13 Il s'en passe à Saint Maximin!
- **CULTURE – PATRIMOINE**
 - 14 Cuisine vivante à la bibliothèque d'Anthisnes!
- **HISTOIRE**
 - 15 En mai 2020, la Belgique se souviendra de la fin de la 2^e Guerre Mondiale en Europe
- **INFORMATIONS COMMUNALES**
 - 16 Informations communales
 - 17 Agenda mensuel
 - 18 De septembre à juin
- **SERVICES COMMUNAUX**
 - 20 En un coup d'œil

PAR **TONI PELOSATO**

L'ÉDITO

C'était le 5 janvier 1995, 25 ans déjà, un quart de siècle, le jour de l'installation du nouveau Conseil communal. Michel et moi prêtres serment pour la première fois. Marc et Philippe connaissaient déjà quelque peu cet homme d'apparence un peu frêle qui, pourtant, semblait parfaitement savoir ce qu'il y avait à faire en ce soir de grand chambardement communal.

Dans la foulée du Conseil, nous avons tenu notre première séance de Collège. La première d'une très longue série: plus de 1250 réunions de Collège, plus de 300 séances de Conseil communal et des milliers de contacts tout au long de ces années.

Les premiers mois, nos réunions pouvaient durer 6 ou 7 heures d'affilées. Christian nous a tout appris de la gestion communale. Il avait cette capacité à expliquer simplement les choses les plus compliquées: règlement d'urbanisme, marchés publics, budgets et comptes communaux, statut des enseignants, calcul de l'encadrement pour les écoles, etc. J'avais 23 ans à l'époque et j'ai eu la chance immense de tomber sur cet homme qui m'a enseigné les règles de base du fonctionnement communal et, plus fondamentalement, la rigueur inhérente à la gestion de la chose publique. Je n'ai jamais vraiment pu le remercier pour cela; je m'en console un peu en me disant, qu'au fond de lui, il savait que nous lui devons une part de nos succès communaux et professionnels...

A côté du grand professionnel aux compétences saluées de tous, il y avait, aussi et surtout, l'homme! Un père, un grand-père, un ami sincère, un lecteur assidu et curieux, un homme humble, modeste, qui, en petit comité, laissait transparaître son humour féroce, très british, toujours élégant.

Christian FAGNANT restera, pour toujours, un héros anthisnois.



Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be

Ont collaboré à ce numéro: Blaise Agnello, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Astrid Dhote, Michel Evans, Cécile François, Philippe Gemmel, Amélie Noirfalise, Yolande Parée, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Marie-Claire Spineux, Sonia Stella, Christine Swennen, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers, Paul Vercheval, Maud Verjans, /
Avouerie – Maison des Associations (Isabel Clarebout), Ecole communale d'Anthisnes, et Limont (Mesdames les institutrices), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative), Gal Pays des Condruses, Intraldel. Memorial Walpersberg.

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le travail associatif

Une association qui mérite d'être connue, le Télé Service du Condroz

Depuis plusieurs années, un groupe de bénévoles se dévoue pour le bien-être de leurs concitoyens des communes d'Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Hamoir, Modave, Ouffet, Tinlot, Ferrières et Nandrin.

Parmi leurs nombreuses activités, relevons des aides directes à la population : visites à domicile, courses diverses, aides au déménagement, promenades organisées, atelier cuisine, cours de rattrapage, atelier dessins, excursions, ...

Autre particularité, la mise en place d'un service déplacement au bénéfice des personnes ayant des difficultés en matière de mobilité. Périodiquement, des boutiques sociales sont activées pour les meubles ou encore la vaisselle. Citons encore l'organisation d'après-midi rencontres destinées aux personnes isolées, de repas conviviaux (deux fois par mois) et de marches à portée de tous (une à deux fois par mois).

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le Télé Service par téléphone au **086 39 67 18** ou **0479 29 81 18** ou par e-mail: **patriciahotte@hotmail.com** ou encore via la page **www.facebook.com/TSCondroz/**

Vous serez bien accueillis par cette équipe de sympathiques bénévoles. La solidarité, incarnée par ces bénévoles, est une démarche humaine généreuse et indispensable à l'équilibre social.

Dans ce contexte solidaire, le groupe MR-CDH-IC vous présente ses vœux de joie, de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.



LE MOT DE CIM CITOYEN

Des Anthisnois-es se regroupent actuellement autour d'un projet de maraîchage sur le territoire de la commune. La sympathie et le soutien au projet de nos élus ont été un facteur clé pour sa mise en chantier puisqu'ils nous ont octroyé un sart communal destiné à une telle activité.

En effet, si c'est un membre de CIM qui a fait la demande auprès du premier échevin, c'est en tant qu'Anthisnois qu'il l'a fait. D'autres personnes se sont ensuite jointes au projet initial pour se constituer en ASBL.

La mise en commun des idées a donné naissance au projet de laboratoire de culture en biodiversité mais aussi à une volonté de faire partager du savoir-faire qui s'inscrit dans une approche low-tech de l'énergie.

La low-tech vient de l'initiative d'ingénieurs qui se sont posés la question de savoir de quelle manière ils pourraient utiliser leur expertise pour amener des solutions techniques simples, utiles, qui répondent à des nécessités durables,

plus économes, et faciles à fabriquer et à réparer, de façon à augmenter la résilience. A titre d'exemples, une marre, des haies ainsi que des ruches sont prévues. Le maraîchage, quant à lui, se fera en permaculture.

Parallèlement, un échange de savoir se fera au travers d'ateliers inter-générationnels qui porteront autour d'une série de modules qui vont dans le sens du durable.

Le hangar nécessaire à la collecte des eaux sera aussi un lieu d'accueil pour nos jeunes et pour les citoyens désireux de participer à une recherche de développement d'alternatives techniques qui utilisent moins d'énergie.

C'est donc un projet qui se veut exemplatif dans son approche pour aller dans une dynamique de résilience. Vous êtes évidemment tous et toutes les bienvenus si vous souhaitez vous joindre à ce beau projet.



LE MOT DU PS-IC

Christian,
Monsieur le Secrétaire communal (dénomination que tu préférerais et de loin à celle impersonnelle de Directeur général qui ne voulait plus rien dire à tes yeux...).

Les élus et les membres du groupe PS-IC seront à jamais reconnaissant de la manière dont tu t'es comporté vis à vis d'eux tout au long de ces années. A l'écoute, disponible, compétent, tu laisseras le souvenir d'un brave homme, d'un honnête homme, d'un type bien, authentique. Dans l'exercice de tes fonctions que tu maîtrisais parfaitement, tu as toujours été pénétré d'une intégrité morale supérieure.

Doté d'un savoir être remarquable, tu as insufflé au sein de la vie communale un style de gestion consciencieux aboutissant à une organisation plus humaine, inspirée et durable.

Tu as su associer leadership humain et éthique permettant à notre administration de progresser.

Merci Christian, nous ne te dirons jamais assez merci pour tout.
Le groupe PS-IC



Visitez nos sites

<http://cim-citoyens.be>

www.ps-ic-anthisnes.be



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

Merci Christian

A l'heure où j'écris ces lignes, je me dis que tous les scribes de ce bulletin partagent le même souhait qui est de rendre hommage à Christian Fagnant, notre Directeur général ou plutôt Secrétaire communal comme il aimait qu'on continuât de l'appeler, témoignant de sa modestie toute naturelle alors qu'il a porté l'Administration communale, à ce poste depuis le 6 septembre 1984, date de la retraite de son prédécesseur Marcel Brouit, admis à la retraite.

Christian était entré au service de notre commune le 2 janvier 1980.

La rigueur, le respect des règles, le goût du travail bien fait, le service au citoyen, son dévouement bien au-delà des 38 heures hebdomadaires étaient ses valeurs cardinales.

J'épinglerai aussi sa très grande patience pour expliquer les choses, parfois très complexes, en s'assurant que chacun et chacune comprenne bien.

Christian : c'était aussi la gentillesse incarnée à l'égard de tout le monde en toutes circonstances.



Je peux vous confier que le vendredi 8 novembre dernier, à l'occasion de ses funérailles, j'ai prononcé le discours le plus difficile de toute ma vie et n'ai pu m'empêcher de pleurer en le prononçant en pensant à tout ce qu'il représente pour notre commune depuis quatre décennies.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes qui ont témoigné à son égard leur sympathie au travers du registre de condoléances, de lettres et de mails que nous avons veillé à transmettre à la famille.

Ses filles Christine et Emilie peuvent être très fières de leur papa ; jamais la Commune d'Anthisnes ne l'oubliera !

Merci Christian pour tout ce que tu as fait et la manière dont tu l'as fait.



PAR CHRISTINE SWENNEN ET PHILIPPE GEMMEL

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2019

Présents: tous

A l'ouverture de la séance, le Conseil a souhaité mettre à l'honneur Monsieur René BIHAY, ancien combattant, décoré par sa Majesté le Roi Philippe lors du défilé du 21 juillet 2019.

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur l'Organisation de l'enseignement communal, niveau primaire, pour l'année scolaire 2019-2020 sur base des chiffres de la population scolaire au 15 janvier 2019 ainsi que sur l'encadrement complémentaire à charge de la caisse communale pour l'année scolaire 2019-2020.

Par onze voix oui et quatre abstentions (Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne, Toni Pelosato et Francis Hourant), il approuve, en accord avec le Chef diocésain, le budget pour l'exercice 2020 de la Fabrique d'Eglise Saint-Maximin d'Anthignes, s'équilibrant à 20 928 €, avec intervention de la Commune pour les frais ordinaires du culte de 9 636,29 € et pour les dépenses extraordinaires de 8 000 €, soit un total général de 17 636,29 €.

Par onze voix oui et quatre abstentions (Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne, Toni Pelosato et Francis Hourant), il approuve, en accord avec le Chef diocésain, le budget 2020 de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy de Vien, s'équilibrant à 16 401,23 €, sans intervention communale pour les frais ordinaires du culte.

Par treize voix oui et deux abstentions (Toni Pelosato et Francis Hourant), il réforme, en désaccord avec le chef diocésain, le budget 2020 de la Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Hody, en annulant l'intervention communale pour les frais ordinaires du culte qui était demandée par le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Hody et qui s'élevait à 17 367,36 €. Le budget réformé présente un solde de recettes de 22 091,50 € et de dépenses de 22 079,75 € (balance de 11,75 € et intervention communale pour les frais ordinaires du culte s'élevant à 0 €).

A l'unanimité, le Conseil approuve les comptes du CPAS pour l'exercice 2018 ainsi que la modification budgétaire n°1 du CPAS pour l'exercice 2019.

Dans le cadre de la Fiscalité communale, le Conseil a renouvelé et adopté les règlements et taux de taxes communales pour les exercices 2020 à 2025, avec les votes suivants :

- a) Centimes additionnels au précompte immobilier. Oui par treize voix favorables, une voix défavorable (Françoise Tricnont-Keysers) et une abstention (Nathalie Klée).
- b) axe additionnelle à l'impôt des personnes physiques Oui par treize voix favorables, une voix défavorable (Françoise Tricnont-Keysers) et une abstention (Nathalie Klée).
- c) Taxe sur la délivrance des documents administratifs – à l'unanimité
- d) Taxe sur la délivrance d'un permis d'urbanisation – à l'unanimité
- e) Taxe sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement – à l'unanimité

- f) Taxe communale sur le séjour – à l'unanimité
- g) Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou délabrés – à l'unanimité
- h) Taxe communale directe sur les secondes résidences – à l'unanimité
- i) Taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium oui, à l'unanimité
- j) Taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules usagés – à l'unanimité
- k) Taxe sur les véhicules isolés abandonnés – à l'unanimité
- l) Taxe communale directe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés – à l'unanimité
- m) Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages – à l'unanimité
- n) Taxe sur la force motrice oui par treize voix favorables et deux voix défavorables (Françoise Tricnont-Keysers et Nathalie Klée).

Dans le cadre de la Fiscalité communale, le Conseil a renouvelé et adopté les règlements et taux de redevances communales pour les exercices 2020 à 2025, à l'unanimité.

Le Programme Stratégique Transversal, arrêté par le Collège communal le 23 août 2019, a été adopté par treize voix favorables et deux abstentions (Françoise Tricnont-Keysers et Nathalie Klée).

La Déclaration de Politique en matière de logement 2018-2024 a également été adoptée par le Conseil communal par treize voix favorables et deux abstentions (Françoise Tricnont-Keysers et Nathalie Klée).

SÉANCE DU 1 OCTOBRE 2019

Présents: tous

A l'unanimité, le conseil marque son accord sur l'Organisation de l'enseignement maternel pour l'année scolaire 2019-2020 sur base des chiffres de la population scolaire au 30 septembre 2019.

A l'unanimité, le conseil accepte la demande de principe de la mise en place d'un projet de maraîchage sur le sart communal n°3 au lieu-dit *Vierge Marie* à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de M^{me} la Receveuse régionale par M^{me} la Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019.

A l'unanimité moins une voix (retrait d'un membre MR-IC pour parenté) le conseil décide du mode de passation et des conditions des travaux visant à stabiliser et rouvrir la rue de la Magrée à Tavier.

A l'unanimité, le conseil accepte la motion écrite déposée par le groupe PS-IC sur proposition du conseiller CIM, apportant son soutien aux travailleurs et administrateurs du groupe mais visant à obtenir des éclaircissements dans l'affaire ENODIA ainsi que tout document probant.



PAR PAUL VERCHEVAL DE LAGRANGE

TOUS NOS ANCÊTRES AVAIENT PEUR



SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2019

Présents: tous, sauf Françoise Tricnont-Keysers, excusée

Avant de débiter, le conseil respecte une minute de silence à la mémoire de M. Christian FAGNANT, Secrétaire communal/ Directeur général, malheureusement décédé et écoute l'hommage que lui rend M. le Bourgmestre.

A l'unanimité, le conseil adopte le nouveau règlement sur les funérailles et sépultures avec une petite correction (autorisation de l'accès des enfants de moins de 12 ans non accompagné d'un adulte) demandée par une conseillère MR-IC.

A l'unanimité, le conseil adopte les modifications du règlement de travail du personnel communal avec une minime correction purement scripturale soulevée par une conseillère MR-IC.

Par 10 voix pour et quatre abstentions, le conseil prend acte de la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 de la Fabrique de l'Eglise Saint-Rémy à Vien-Anthisnes.

Par 11 voix pour et trois abstentions, le conseil prend acte de la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 de la Fabrique de l'Eglise Saint-Martin à Tavier.

A l'unanimité, le conseil approuve la Modification budgétaire n° 2 (service ordinaire) pour l'exercice 2019 du CPAS avec une minime correction purement scripturale soulevée par le conseiller CIM.

A l'unanimité, le conseil adopte la modification budgétaire n° 2 (services ordinaire et extraordinaire) pour l'exercice 2019.

A l'unanimité, le conseil approuve le budget coût-vérité pour l'exercice 2020 de la gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages.

A l'unanimité, le conseil adopte le règlement de la taxe communale directe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2020.

A l'unanimité, le conseil approuve le budget initial pour l'exercice 2020 (services ordinaire et extraordinaire) du CPAS.

A l'unanimité, le conseil donne son autorisation de célébrer les mariages les jours fériés qui tombent un samedi.

Aux temps préhistoriques, seuls ceux qui avaient la peur au ventre sont devenus nos ancêtres; les autres, les casse-cou, les risque-tout n'ont jamais eu le temps d'avoir une descendance: ils sont morts avant, victimes de leur étourderie.

La peur est un état d'esprit naturel, puisqu'elle a été inscrite autrefois dans nos gènes. Mais la peur ne peut jamais être un poids dans nos décisions, elle doit seulement être une aide pour les prendre dans la bonne direction. La catastrophe fait peur; Tchernobyl et Fukushima, cela fait peur. Ce qui augmente encore la peur, c'est le facteur d'atrocité: un grand nombre de morts sur un court laps de temps, cela fait davantage peur qu'étalé sur une longue durée.

L'inconnu engendre aussi la peur, parce qu'alors le danger est sournois. Comme la peste noire qui fit vingt-cinq millions de morts en cinq ans au quatorzième siècle.

En 2017, le nombre de décès prématurés en Europe à cause de la pollution atmosphérique était estimé à 500 000 morts par an, mais il n'inquiète qu'une minorité. Pourquoi? D'abord, parce que la cause de cette pollution n'est pas inconnue: c'est la conséquence de la combustion thermique, présente même dans certaines centrales électriques, notamment en Allemagne, particulièrement friande du charbon. Ensuite, parce que nous participons tous à cette pollution. Le coupable, c'est nous: regardez ce que nous répandons dans l'air avec nos camions sur les autoroutes encombrées, avec nos cheminées quand il gèle à pierre fendre. Difficile de se faire peur à soi-même. Et enfin, parce que ces morts ne sont pas la conséquence d'une catastrophe isolée; la pollution est permanente, elle est présente tous les jours, et l'on finit donc par admettre qu'elle est normale...

Faut-il pour autant nous pousser par la peur dans des idées qui apparaissent de suite délirantes pour peu qu'on les soumette à une analyse un peu sérieuse? Comme les panneaux solaires devant lesquels il faudra allumer des bougies pour qu'ils fonctionnent la nuit? Comme les éoliennes devant lesquelles il faudra souffler à pleins poumons pour qu'elles fonctionnent sans vent? A moins qu'on ne se serve alors de coûteuses et polluantes centrales à gaz?

Le nucléaire fait peur, alors qu'il ne pollue pas le climat. Faut-il céder à la peur en le remplaçant par du thermique qui pollue? Pour ne pas courir le risque d'un ponctuel accident nucléaire évitable avec la prudence nécessaire, faut-il choisir la certitude d'un environnement nocif qui va ravager en permanence la santé de toute une population?

La peur est mauvaise conseillère, mais sans elle, rien ne bouge, rien ne change. Nous devons avoir peur car le problème que nous avons à résoudre fait peur; mais nous ne devons pas céder à la peur de la seule solution rationnelle à notre problème.



PAR MAUD VERJANS

VILLAGES SOLIDAIRES

Le 16 octobre 2019 avait lieu l'inauguration de la toute nouvelle plateforme d'entraide citoyenne nommée *Villages solidaires* à l'Avouerie à Anthisnes.



En effet, Anthisnes a été choisi pour être la commune pilote de ce projet lancé par le GAL Pays des Condruses. A l'heure du chacun pour soi, cette plateforme permet aux participants d'interagir et de partager leur savoir-faire en demandant ou en offrant de l'aide. Elle est gratuite et destinée à tous citoyens majeurs. A savoir que vous n'êtes pas obligé de rendre un service pour pouvoir en bénéficier.

Ce réseau de solidarité est encadré par des professionnels : la commune d'Anthisnes et le GAL Pays des Condruses. Tout ce travail au profit de *Villages solidaires* a été possible grâce à la collaboration d'un bon nombre d'entre vous. Nous souhaitons vous remercier vivement de votre participation à plusieurs réunions, pas toujours faciles. Bravo à tous : ce projet est aussi le vôtre !

Pour pouvoir s'inscrire, il vous suffit de vous connecter au site internet : www.villages-solidaires.be et de vous identifier. Ensuite, vous pourrez encoder votre demande ou votre service. Si vous souhaitez devenir bénévole pour un événement organisé par une association, un onglet est également disponible.

Pour toutes personnes (âgées de 65 ans et +) qui éprouvent des difficultés à s'inscrire ou qui ne possèdent pas d'outil informatique, vous pouvez vous adresser à votre Assistante de vie

+ M^{me} Maud VERJANS au 04 383 99 80.

112, LE NUMÉRO D'URGENCE

A partir du 11 février 2020, si vous avez besoin de l'aide urgente d'une ambulance, des pompiers ou de la police, vous devez procéder comme suit : Appelez le numéro d'urgence 112, vous entendez d'abord le menu à option « Pour l'ambulance ou les pompiers, appuyez sur 1. », « Pour la police, appuyez sur 2. ». Dès que vous validez votre choix en tapant sur 1 ou sur 2, vous serez mis en communication avec un opérateur de la centrale d'urgence adéquate. Si vous ne faites pas de choix, le message est alors répété une fois et vous serez ensuite transféré automatiquement à la centrale d'urgence territorialement compétente. Si vous faites un choix erroné, vous serez, comme aujourd'hui, transféré par l'opérateur vers la centrale d'urgence adéquate.

+ www.112.be/fr/menu **112**

UN MOIS D'ÉTÉ POUR LA SANTÉ D'UN ENFANT BIÉLORUSSE

Accueillir un enfant biélorusse âgé de 7 à 12 ans, durant quatre semaines, soit en juillet, soit en août, est une belle expérience qui lui permettra de renforcer son système immunitaire. L'enfant n'est pas malade et tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers occasionnés durant le séjour sont remboursés sur base du tarif mutuelle. Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24 communiquer avec lui. De plus, notre association vous remettra un lexique très pratique.

La cotisation annuelle s'élève à 15€ pour la participation au voyage de l'enfant et l'assurance soins de santé à 120€.

+ Josine Deru : **0476 48 42 00**
Colette Claus : **0494 71 75 09**
Léona Huybrichts : **0470 11 83 39**
aset@skynet.be – www.aset.be/accueillir



GRANDE ENQUÊTE DE SANTÉ

Le département de santé publique, s'intéresse à la consommation d'alcool, de cannabis, de gaming et de médicaments dans la population, dans le cadre d'une recherche financée par Interreg VA-EMR. Une grande enquête est lancée auprès des jeunes entre 12 et 26 ans, ainsi que des personnes de 55 ans et plus,

vivant en Province de Liège. N'hésitez pas à participer et à faire suivre cette enquête auprès de vos connaissances.

+ www.healthsurvey.eu



LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Ce fonds intervient dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui éprouvent des difficultés financières (bas revenus, médiation de dettes, ...). L'intervention est de maximum 210 €/an.

Les combustibles concernés sont le gasoil de chauffage en vrac et à la pompe, le pétrole lampant (type c) à la pompe ainsi que le gaz propane en vrac. Ils constituent le moyen principal pour se chauffer.

Les personnes qui peuvent bénéficier de cette aide sont celles ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (B.I.M.), ou aux revenus limités, ou encore endettées.

Pour obtenir cette aide, vous devez vous adresser au C.P.A.S. dans les 60 jours calendrier suivant la livraison. Le C.P.A.S. réalisera alors une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour obtenir cette aide.

Si vous ne vous retrouvez pas dans les conditions citées ci-dessus, n'hésitez pas à vous adresser au C.P.A.S. car une aide pour le bois ou le pellet est possible.

+ Amélie NOIRFALISE au **04 383 61 92**, Maud VERJANS au **04 383 99 80** (+ 65 ans)
Permanences suivantes : le lundi de 8h30 à 10h30 et de 14h à 16h ou le jeudi de 10h à 12h.



UNE MAISON CROIX ROUGE... OÙ ? POUR QUI ? POUR QUOI FAIRE ?

Située à Remouchamps, pour les communes d'Aywaille, Hamoir, Ouffet, Anthisnes, Clavier, Comblain-au- Pont, Ferrières et Nandrin, notre Maison Croix Rouge réunit des volontaires de votre commune qui apportent une aide de proximité dans différents domaines.

Située à Remouchamps, pour les communes d'Aywaille, Hamoir, Ouffet, Anthisnes, Clavier, Comblain-au- Pont, Ferrières et Nandrin, notre Maison Croix Rouge réunit des volontaires de votre commune qui apportent une aide de proximité dans différents domaines.

L'aide alimentaire a bénéficié, en 2018, à 532 personnes en difficulté dans nos communes et distribué 25 tonnes de nourriture en provenance du FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis).

Par la location de matériel paramédical nous mettons à votre disposition du matériel de qualité pour vous assurer un confort de vie optimal à domicile lorsque votre santé vous fait défaut. Nous avons en stock non seulement des lits médicalisés avec leur matelas DOMUS adéquat (prévention ou soin des escarres) mais aussi des fauteuils électriques massant, lève-personne, verticalisateurs, fauteuils roulants, chaises de toilette, béquilles, et autres déambulateurs, ...

Nous intervenons également dans la lutte contre la solitude des aînés en allant leur rendre visite à domicile, nous formons les jeunes et moins jeunes aux premiers secours (cours BEPS et réanimation en soirée ou dans les écoles), nous assurons la logistique des dons de sang dans nos communes ...



- **Prêt de matériel sanitaire** : **0497 52 89 68** du lundi au samedi – Permanence rue Ladry 25 à Remouchamps les mercredis, de 14h à 18h et sur rendez-vous pour les urgences.
- **Location de petit matériel** chez M^{me} Reul-Hansenne à Anthisnes **04 83 64 36**.
- **Don de sang** : J Echterbille **0475 86 38 04** ou <https://donneurdesang.be/fr/>
- **Pour devenir bénévole** : M^{me} LESPAGNARD : 0497 52 89 69
j.lespagnard@hotmail.fr
- **Soutien financier** : Effectuez un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-H-O (mention « Don » sur votre virement).

Facebook : www.facebook.com/MCR.aywaille
<https://maisons.croix-rouge.be/maisons/aywaille-hamoir-ouffet/>

- **Don de sang à la salle Le Val Pierrys**, rue du Val Pierrys 8 à Vien, de 17h à 19h30 les lundis 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 19 octobre 2020.



PAR MICHEL EVANS

P+MC ET TAXE DÉCHETS 2020

La région impose la couverture minimale de 95 % du coût de la collecte et du traitement de nos détritrus. L'objectif reste le strict équilibre des dépenses et recettes de ce service, tout en livrant les outils utiles à réduire notre production. Le service minimum nous est facturé 4,8 % plus cher par l'intercommunale Intradél en 2020 mais la taxe communale restera néanmoins inchangée ! 



La majoration de la cotisation Intradél résulte de différents éléments. Ainsi, les taxes régionales d'incinération et d'enfouissement ont été augmentées, la collecte des déchets spéciaux des ménages-DSM- n'est plus financée, l'impôt des personnes morales a été majoré et une taxe kilométrique a été instaurée pour les camions. Des coûts supplémentaires importants reportés sur les communes et leurs habitants !

Vous aurez à régler 82, 117 ou 152 euros, selon que votre ménage au premier janvier était composé, d'une, deux ou trois personnes et plus.

Le paiement de la taxe annuelle donne accès au service minimum. Celui-ci couvre différentes prestations dont la collecte des ordures ménagères et des déchets organiques, la fourniture des conteneurs, un quota de trente levées, un rouleau de sacs PMC, la collecte bi-hebdomadaire des PMC et des papiers-cartons, l'accès aux recyparcs et bulles à verres de l'intercommunale, ainsi que le traitement de 50 kilos par habitant d'ordures ménagères résiduelles et 30 kilos de déchets organiques.

Depuis le début décembre, nous sommes passés au tri P+MC. Nous pouvons donc ajouter dans nos sacs bleus les barquettes à beurre, à margarine, à charcuterie, les pots à yaourt, à crème, les pots de fleurs. Un nouveau sac transparent, collecté toutes

les huit semaines, permet d'éliminer les sachets de salade et fromage, les films emballants ou encore les sacs en plastique divers.

Le P+MC nous permettra de collecter, trier et recycler d'avantage, tout en soulageant le volume de nos déchets résiduels destinés au conteneur noir. Il nous sera ainsi plus aisé de ne pas dépasser les limites du service minimum. Le dépassement de levées coûte septante-cinq cents, coût de la facture Intradél, et quinze cents par kilo excédentaire, par habitant, pour les déchets résiduels, entre 50 et 80 kilos. Au-delà de ce volume, la taxe proportionnelle sera de 30 cents le kilo, par habitant.

Depuis le début décembre, nous sommes passés au tri P+MC

Nous pouvons réduire le volume de notre conteneur vert grâce au compostage, une manière aisée de transformer nos déchets en éléments nutritifs pour notre jardin, notre potager, ou encore nos jardinières.

La matière brune vous manque ? Venez nous rendre visite au site de démo-compostage sis au village des Floxhes, sur les hauteurs de Vien. D'avril à novembre, Maurice, Raymond et moi-même serons présents le premier samedi du mois, entre dix et douze heures. Vous pourrez emporter un maximum de quatre mannes remplies de broyat et recevoir un maximum de conseils pour réussir ce processus naturel !

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS !



Notre commune a adhéré à la Ressourcerie du Pays de Liège. Cette société coopérative s'est spécialisée dans la collecte et le tri des encombrants.

Collectés avec grand soin, ils sont triés et

démantelés en vue de connaître une seconde vie : une partie réintégrera le marché au bénéfice de personnes aux moyens limités, par l'intermédiaire des Cpas ou de magasins de seconde main. Le restant sera recyclé ou valorisé en énergie électrique. Cette même société collecte déjà et trie les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) des recyparcs de la zone Intradel.

L'objectif est très clairement d'accroître le volume du tri et du recyclage et de vous proposer une manière de vous défaire d'encombrants tels que meubles, électroménagers, jouets, bibelots, vaisselle, outils, bois, métaux, plastiques, etc. Impératif, pour bénéficier du passage du camion de cette Ressourcerie, vous devrez former le **04 220 20 00**, détailler les objets à enlever et convenir d'un rendez-vous avec l'équipe de collecte. Les objets devront être facilement accessibles, déposés au rez-de-chaussée de votre immeuble ou de votre propriété, mais jamais sur le trottoir et représenter un maximum de 2 m³ (à raison de 2 fois par an par ménage).

La redevance forfaitaire s'élève à 50€ par passage, à verser sur le compte communal BE95 09010 0041 0358, au minimum 10 jours avant la date du ramassage convenue lors de la prise de rendez-vous. Veuillez bien à indiquer l'adresse concernée et la date du ramassage en communication.



LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le Grand Nettoyage de Printemps est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Le dernier week-end de mars, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

A Anthisnes, le rendez-vous est fixé au service travaux, le samedi 28 mars à 13 heures pour partir ensemble à l'assaut des déchets laissés inconsidérément aux abords de nos voiries et chemins.

Comme les années précédentes, les inscriptions se feront à partir du mois de février, directement sur le site : www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps

28/03/20

PAR LES ENSEIGNANTES

LES NEWS DE CE PREMIER TRIMESTRE À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISTES



Dd La boîte à livres est opérationnelle depuis le début du mois d'octobre et accessible à tous. Deux étagères sont à votre disposition : adultes et littérature jeunesse. N'hésitez pas à venir y jeter un œil !

Avant le congé d'automne, une journée spéciale Halloween s'est déroulée dans toute l'école. De nombreux ateliers (cuisine autour du potiron, bricolages, jeux de coopération) ont été proposés aux enfants en classes verticales. Un seul mot d'ordre pour cette journée : Se déguiser sans effrayer les petits ! Les enseignantes et la directrice étaient aussi au rendez-vous. Cette consigne respectée à la lettre par tous, nous pourrions réitérer l'expérience !

Durant les classes vertes, du 6 au 8 novembre, les 70 enfants des classes primaires ont découvert la région de Gouvy. Sentiers nature, cycle de l'eau, spectacle de

fauconnerie, boum, jeu d'orientation, jeu de l'oie, visite d'Houtopia, ... étaient au programme de ces trois belles journées.

Pour le souper de la Saint-Nicolas, le rendez-vous fut fixé le vendredi 22 novembre, à la salle Li Hody's. Le désormais traditionnel souper boulets-frites terminé, les enfants ont pu entonner la chanson apprise en classe avant d'aller saluer le grand saint et recevoir un petit présent.

Une petite chorale de Noël sous l'orchestration de Thierry Weise et des enseignantes est prévue comme surprise de Noël, le vendredi 13 décembre. A l'heure de rédiger ces lignes, la manifestation n'a pas encore eu lieu. Rendez-vous donc dans le prochain numéro pour plus de détails !

A très bientôt !

LE PCS CONDROZ VOUS PROPOSE 2 FORMULES POUR VOUS PRÉPARER AU PERMIS DE CONDUIRE

Vous aurez le choix entre une version longue, durant laquelle les cours théoriques seront dispensés à Clavier, 6 mardis soirs durant les mois de février et de mars 2020, suivis de l'examen le vendredi 20 mars à 10h ou le mercredi 25 mars à 14h, à Liège ou à Tihange.

Ou vous pourrez opter pour la version courte à Tinlot, en matinée, du 15 au 22 septembre 2020, avec un examen le mercredi 23 septembre à 14h ou le vendredi 25 septembre à 11h. En cas de réussite de l'examen théorique, il sera possible de vous inscrire à une formation

individuelle de 2 x 2h (démarrage et/ou manœuvres en parc fermé) pour autant qu'il y ait 8 candidats.
Pour connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

+ PCS Condroz
Inès Mooren **0474 77 46 42**
inesmooren@pcs-condroz.be



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

● IL S'EN PASSE À SAINT MAXIMIN !

En collaboration avec l'ASBL Devenirs, l'école avait remporté un appel à projet sur l'alimentation saine et équilibrée. Étant donné que cette thématique est au cœur de nos préoccupations cette année, nous bénéficions d'un soutien supplémentaire dans la réalisation de nos différents projets.

D Nos élèves construisent des pyramides alimentaires, travaillent sur le sucre dans les boissons... Les maternelles confectionnent également, avec l'aide de Catherine et Caroline de chez Devenirs, des ingrédients utiles à nos petits-déjeuners avant chaque congé. Petits-déjeuners qui, rappelons-le, clôturent nos semaines zéro déchet.

Lors d'une réunion d'équipe, les enseignantes ont rencontré Catherine Ledain, nutri-thérapeute dans la commune et maman d'une ancienne élève. Catherine nous a donné plein d'idées pour élaborer des petits-déjeuners équilibrés avec les enfants !

Nous organisons également un partenariat avec le Chef Sans Toque qui vient cuisiner avec les enfants. L'objectif est de leur montrer des recettes simples et délicieuses et leur donner envie de les reproduire avec leurs parents à la maison.

Nous nous rendrons aussi au Jardin d'Antan pour découvrir les secrets des plantations ainsi que les différents légumes proposés.

Comme chaque année, les enfants de maternelle se sont rendus au marché de Comblain-au-Pont en bus. Ils ont pu flâner entre les échoppes et ont effectué quelques emplettes en vue de préparer un repas pour leur classe, la semaine suivante. Un délice pour leurs papilles...

Dans le courant du mois de janvier, la classe de 3^e et 4^e année vivra différentes animations sur le bien-être et l'alimentation grâce au Service itinérant de Promotion de la Santé de la Province de Liège.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

**ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISNES**



PAR LES ENSEIGNANTES

MARTIN ET LES FÉES...

En ce début octobre, les élèves de l'école communale de Limont ont eu la chance de découvrir la première thématique du projet Art & Sport. Ceux-ci vont danser, chanter, créer, s'exprimer au travers d'un conte musical. Lequel nous direz-vous ? Il s'agit de *Martin et les fées* : une création de Dominique Gorse en partenariat avec les *Enfants de la Terre* (association au profit des enfants en état d'urgence). Afin de coordonner musicalement ce projet, nous avons fait appel à Thierry Weise : un musicien bien connu de Comblain-au-Pont. Cette histoire merveilleuse, féérique et chimérique bercera nos élèves et donnera naissance à une comédie musicale qui aura lieu le 7 février.

Pour reprendre les paroles d'un texte de ce conte : *Avec un peu de magie, tout est possible, rien n'est inaccessible...*



Envie de plus d'infos sur notre école et ses projets ? Un petit clic sur :
www.ecoledelimont.be et
facebook (école de Limont)



PAR YOLANDE PARÉE

CUISINE VIVANTE À LA BIBLIOTHÈQUE D'ANTHISNES !

La Fureur de lire avait une saveur toute particulière cette année à la bibliothèque. En effet, c'est la cuisine vivante qui a été mise à l'honneur ce dimanche 20 octobre et qui a rassemblé petits et grands pour deux ateliers culinaires.

La cuisine vivante propose une alimentation crue et naturelle constituée de fruits et légumes de saison, de céréales, de légumineuses, d'oléagineux, de graines germées, d'algues et d'un assaisonnement à base d'aromatiques. Le respect de l'état brut permet de mieux conserver les nutriments contenus dans les aliments.

Deux invités passionnés de cuisine locale et authentique sont venus partager leurs savoirs et savoir-faire en cuisine vivante.

Mike Cuypers, du restaurant anthisnois *Chef Sans Toque*, a proposé aux adultes un exposé et un atelier pratique de cuisine vivante. Les participants ont pu découvrir les fondamentaux de la cuisine vivante et son application au quotidien. Ensuite, tout le monde a mis la main à la pâte pour réaliser des rouleaux de courgette à la ricotta de Macadamia, un pesto de persil, un velouté de poivrons et un taboulé de chou-fleur.




Pendant ce temps, la guide et animatrice nature Linda Davin a emmené les enfants faire une cueillette sauvage dans les bois. Malgré le temps pluvieux, les enfants furent enthousiastes et ramenèrent une belle récolte de feuilles de ronces et d'origan sauvage qui, mélangée au cynorhodon et aux pommes apportées par Linda, permit la confection de deux infusions froides et d'une tisane.

Gourmets et gourmands se sont alors tous retrouvés pour l'heure du goûter et ont partagé leurs créations culinaires. Le Chef Mike avait également préparé quelques petites douceurs qu'il a ajoutées aux dégustations.

Les participants sont repartis avec une série de recettes de cuisine vivante et un mug en souvenir, offert par la Province de Liège.

Un compte-rendu plus détaillé de l'événement sera disponible dans la newsletter de décembre de la bibliothèque. Si vous ne recevez pas celle-ci, vous pouvez la consulter sur le site communal.



MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?

Il s'agit de l'actuelle rue du Centre, la prise de vue date du tout début du XX^e siècle, probablement de 1906. Cette carte postale a circulé le jeudi 01 juillet 1909 entre Anthisnes et Comblain-au-Pont. L'imposant bâtiment à gauche sur ce document était un commerce de détail dénommé *Coopérative l'Alliance*, actuellement une boulangerie et un restaurant occupent les lieux.

A l'époque les voiries étaient sommairement empierrées, ce qui rendait les déplacements assez difficiles, surtout pendant la période hivernale. Très progressivement à partir de 1850, les infrastructures routières furent développées sur la commune, et par exemple, ce n'est que le 28 janvier 1951, que la liaison modernisée entre Anthisnes et Hody fut inaugurée par Monsieur le Ministre des travaux publics A. Buisseret.



PAR MEMORIAL WALPERSBERG

EN MAI 2020, LA BELGIQUE SE SOUVIENDRA DE LA FIN DE LA 2^E GUERRE MONDIALE EN EUROPE

Les derniers mois de l'occupation allemande dans notre pays, sera aussi une période où presque 1800 Belges seront déportés vers le camp de Kahla, afin de travailler à la construction d'une usine souterraine, le REIMAHG.

Le 8 mai 2020 coïncidera avec le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. À ce moment, notre pays était libre de l'occupant depuis quelques mois seulement et la vie normale revenait lentement. Au cours de l'occupation, des milliers de Belges avaient été déportés dans tout le Troisième Reich.

Parmi les nombreux camps où les Belges étaient employés comme travailleurs forcés, beaucoup se trouvaient autour de Kahla. Là-bas, ils ont dû construire une immense usine souterraine, aux côtés de quelque 10 000 travailleurs forcés amenés de toute l'Europe.

Au fil des semaines et des mois, la santé des travailleurs forcés se détériore sensiblement. Le dur labeur, les journées de travail de 12 heures, le peu de sommeil, la nourriture en quantité et qualité insuffisantes, les abus arbitraires et les maladies font augmenter encore le nombre de morts. À terme, près d'un millier de travailleurs forcés seront enregistrés comme décédés. Mais de récentes enquêtes d'archives font grimper ce chiffre encore plus haut.

Le 13 avril 1945, l'usine est prise par l'armée américaine et les camps voisins sont libérés. Les Belges finissent par rentrer en Belgique par avion, train et camion. Beaucoup d'entre eux mourront en chemin d'autres ne parleront jamais de leurs expériences ou emporteront parfois leur histoire dans la tombe.

Notre association, la Förderverein *Mahn- und Gedenkstätte Walpersberg* e.V., Sitz Kahla existe depuis 2003 et a pour but de préserver leur histoire ainsi que de nombreux autres aspects pour les générations futures. Nous lançons un appel au petit groupe de survivants et au grand groupe des membres des familles, pour qu'ils participent aux commémorations de la libération de ces camps. Anja Hellemans, elle-même petite-fille d'un travailleur forcé belge, s'occupe de l'héritage historique des Belges qui se trouvaient à Kahla. Vous pouvez la joindre pour lui transmettre les documents, les photos et les histoires à ce sujet.



L'histoire du REIMAHG

www.walpersberg.deinfo@walpersberg.de – anja.hellemans@skynet.be



BE-ALERT : MODIFIEZ ET COMPLÉTEZ VOS DONNÉES DE CONTACT

Vous désirez être alerté directement et gratuitement en cas de situation d'urgence ? Inscrivez-vous sur www.be-alert.be et complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Il est important de bien tenir à jour votre profil sur BE-Alert. Vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou même supprimer vos données. Saviez-vous que vous pouviez inscrire dans votre profil jusqu'à 5 adresses différentes ? (votre domicile, votre lieu de travail, une seconde résidence, l'adresse d'un proche fragilisé, ...). Pour ce faire rendez-vous sur la page d'inscription BE-Alert et connectez-vous avec votre adresse e-mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription. Vous accéderez alors à votre profil et pourrez compléter vos données. Il suffit alors de sauver vos modifications en cliquant sur le bouton 'Confirmer'.



ÉCLAIRAGE PUBLIC: NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ...

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1^{re}, 10^e, 22^e, 34^e et 43^e semaine de chaque année. Afin de les aider dans cette tâche, un préposé de la commune effectue un relevé, en soirée, dans le courant de la semaine qui précède cette opération. Toutefois, tout renseignement communiqué par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal 04 383 99 82 ou directement sur www.resa.be/eclairage-public. Il vous sera alors demandé le code postal, le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

PANNES D'ÉLECTRICITÉ



Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthisnes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **04 26318 80** ou au **04 220 12 11** (24h/24).

Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.



REGISTRE NATIONAL : TOUT DE VOUS VIA UNE APPLICATION

Mon Dossier est une application internet vous donnant l'accès à votre dossier au Registre national. Grâce à *Mon Dossier*, vous pouvez vérifier vos données reprises dans le Registre national, consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations (ex. attestation de composition de ménage, ...).

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. *Mon Dossier* vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... ! Pour accéder à l'application, vous devez préalablement introduire votre eID dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit que vous êtes effectivement la personne que vous prétendez être. Rendez-vous sur le site www.ibz.rrn.fgov.be.

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et intagram.



MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, ...



Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 6.12.2019)

26.09.2019 **JADOT Naé** - Anthisnes

12.11.2019 **COLIN CARLIER Louise** - Berleur

MARIAGES (Liste arrêtée au 6.12.2019)

28.09.2019 **M. PAVIER Maurice** et **M^{me} PURAYE Christelle** - Anthisnes

DÉCÈS (Liste arrêtée au 25.09.2019)

19.06.2019 **LAHAYE Jos** ép. de **M^{me} MOBERS Micheline** - Villers-aux-Tours

26.10.2019 **HORNER Claudia** ép. de **M. VERCHEVAL Paul** - Lagrange

06.12.2019 **FOSSION Hadelin** vr de **M^{me} VANBERGEN Denise** - Hody



FÉVRIER

MARS

AVRIL

- 2 Anthignes: **Crêpes de la Chandeleur de la Petite Aviation** • CRPAL • **i** Jean-Pierre Awouters – 0475 524 210 – jp.awouters@crpal.be

- 2 Villers-aux-Tours: **Traditionnel dîner choucroute au profit de Télévie** • Salle L'Espoir • à partir de 12h • **i** renseignements et réservations: Annette Dodet 0475 33 28 77 – anthisnesenchoeur@outlook.be

- 22 Anthignes: **Soirée concert cover Calogero avec le groupe C.Calo au profit de Télévie** • Salle communale • 20h • Entrée: 20€ • **i** renseignements et réservations: Annette Dodet (après 16h) – 0475 33 28 77 – Stock Américain – 04 383 62 63

- 22 Hody: **Bal de Carnaval pour les enfants** • Salle Li Hody's • à partir de 17h • **i** Aimé Closjeans – 0497 440 337 – lihody@gmail.com

- 29 Anthignes: **Haunting the Castle III** • L'Avouerie d'Anthignes • 13h • Ennui – Night Gaunt – Diablerets – Treurwilg – Exposition Ibox Designs • Prévente: 27€ Fest-Tshirt inclus • **i** AZ Live – www.facebook.com/azlive.be – 0475 524 210

FÉVRIER

MARS

AVRIL

- 1 Hody: **Marche ADEPS en collaboration avec l'école St Maxime** • Salle Li Hody's • **i** Aimé Closjeans – 0497 440 337 – lihody@gmail.com

- 8 Vion: **43^e bourse minéraux et fossiles** • Salle du Val Pierrys • **i** club minéralogique Li Pierrys 0476 653 795 – paleoforum@hotmail.com

- 13 Tavier: **Massage bébé-parent** • Maison de l'enfance • 10h30-11h30 • La Teignouse AMO – 04 369 33 30 – info@lateignouseamo.be

- 21 Vion: **Souper spectacle avec la troupe du Jackshow au profit de Télévie** • Salle du Val Pierrys • **i** Renseignements et réservation: Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnesenchoeur@outlook.be

- 22 Anthignes: **Repair Café** • Château de l'Avouerie • 14h-17h • **i** Yolande Huppe – yolandehuppe@yahoo.fr – www.avouerie.be

28 Anthignes: **Grand nettoyage de printemps** • Service travaux, rue du Vieux-Château 8 • 13h-15h30 • www.walloniepluspropre.be (dès février)

FÉVRIER

MARS

AVRIL

- 6-11 Hody: **Semaine récréative pour les enfants de 3 à 12 ans** • Salle Li Hody's • **i** Aimé Closjeans – 0497 440 337 – lihody@gmail.com

- 30-3 mai Anthignes: **Les Anthinoises 20^e anniversaire** • 3 jours et 4 nuits de musiques, spectacles et découvertes • **i** www.anthinoises.com



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale. Nous vous prions dès lors de bien vouloir transmettre vos activités directement via le site www.madada.be, pour lequel vous avez reçu un login personnel.



Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe de la Maison des Associations: 04 383 63 90
info@madada.be – www.madada.be.



LES LUNDIS

Anthisnes: Cours d'Anglais UF3 • Ecole Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Anthisnes: Art plastiques • 16h30-17h30 • 6-12 ans – Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc. • N. Pierret 0497 57 11 81

Anthisnes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 13h30-16h • M^{me} Piroton 04 371 50 23

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Limont: Modern Jazz enfants • 18h-19h • Danse (Classique adultes) • 19h-20h30 • Ballet fitness adultes • 20h30-21h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Psychomotricité parents/enfants (18 mois – 2 ans 1/2) • Ecole Communale • 16h30-17h15 • A. Attout 0490 45 79 49 • Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthisnes • 18h-20h • Christelle Collette 0472 89 28 66

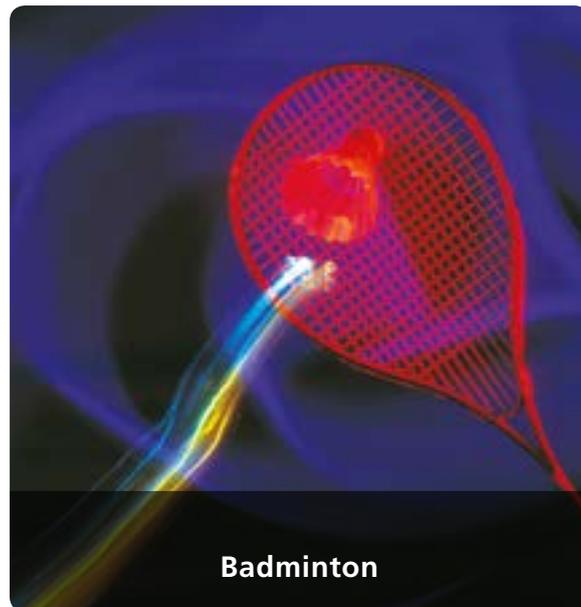
Anthisnes: asbl Rouliberwète • lors du GAC à l'Avouerie • 18h – 20h • plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwete@gmail.com

Anthisnes: Cours de tricot • Espace du vieux Château • 17h30-20h30 • rue du Vieux Château 6 • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02 – Y. Huppe 0486 65 92 19

Anthisnes: Badminton (10-12 ans) • 17h15-18h45 • Badminton (6-9 ans) • 15h45-17h15 • Salle communale • R. Motkin 0472 53 20 09

Anthisnes: Cours d'anglais UF1 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Limont: Danse (enfants classique IV) • 16h45-17h45 • Danse (Ados classique) • 17h45-19h15 • Danse (Adultes contemporain) • 20h30-21h30 • Danse (Ados contemporain) • 19h30-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be



Badminton

Tavier: Arts plastiques • Maison de l'Enfance • 16h30-17h30 • Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc... • N. Pierret 0497 57 11 81

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et séniors • M. Ledent 0473 33 41 16

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 18h30-20h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthisnes: Cours de piano • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Hody: ZUMBA ados/adultes • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40

Hody: Atelier A te lire • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 18h-20h • Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* • Franck Pillonetto 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 14h-17 et 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse (éveil danse àpd 4 ans) • 14h30-15h15 • Danse (enfants classique débutant) • 15h15-16h15 • Danse (Classique ados) • 16h30-17h45 • Danse (Modern Jazz ados) • 18h-19h15 • Danse (Modern Jazz adultes) • 19h15-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Ouffet: Cours d'anglais UF2 et 5 • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93



Zumba

Vien : **Gymnastique** seniors 10h-11h • maternelles 16h-17h • primaires 17h-18h • step 18h30-19h15 • abdo-fessiers 19h15-20h

LES 2^E ET 4^E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes : **Atelier Tricot Solidaire** • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14 • 17h15-18h15

Vien : **Gymnastique** (adultes) • 18h30-20h • Salle du Val Pierrys • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes : **Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES 3 PREMIERS MERCREDI DU MOIS

Anthisnes : **Cours de djembé** • Salle communale d'Anthisnes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com

LES JEUDIS

Anthisnes : **Cours d'anglais UF3** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes : **Chorale La Choranthisnes** • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes asbl • B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Hody : **Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Vien : **Pétanque** • rue de la Libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

LES VENDREDIS

Limont : **Danse** – Funk/pop (5-7ans) • 17h30-18h30 • Danse – Funk/pop (8-11 ans) • 18h30-19h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G1) • 19h30-20h30 • Danse – Funk/pop (12-15 ans G2) • 21h-22h • Ecole communale • Céline Latour 0476 75 38 40



Arts plastiques

LES SAMEDIS

Anthisnes : **Patro** • Place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthisnes : **Football match** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange : **Cours de Yoga** • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont : **Danse** (classique enfants) • 9h-10h • Danse (classique ados) • 10h-11h30 • Danse (classique ados) • 11h30-12h45 • Ecole communale • 10h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com

Tavier : **Club d'échecs** • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 04 286 32 97 – http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien : **Site de démo-compostage** • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes : **Heure du livre** • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours : **Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 11h30-13h30 et 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes : **Football adulte** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Permanences informatiques et Internet



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) <https://www.instagram.com/anthisnes>

→ **SECRÉTARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL
Accueil téléphonique 04 383 60 75

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX
(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT
Lundi et mercredi 8h30-11h30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ **POPULATION**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h
Mardi 15h-19h
population@anthisnes.be • 04 383 99 94 – 97

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h
Mardi 15h-18h
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**
Mardi de 15h-18h
Mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 92

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**
Lundi 9h-12h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**
Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h – Mardi 15h-17h
cecile.françois@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES**
Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**
LOCATION SALLES COMMUNALES
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h
Mardi 15h-17h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **RECETTE – TAXES**
Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h – Mardi 15h-17h
catherine.simons@anthisnes.be

→ **COMPTABILITÉ**
Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h – Mardi 15h-17h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 96

→ **MARCHÉS PUBLICS – PRIMES**
Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h – Mardi 15h-17h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99
(le lundi au 04 383 99 83)

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**
Mardi 14h-18h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**
Lundi de 14h-16h et jeudi 10h-12h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou
04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**
Lundi de 8h30-10h30/14h-16h et jeudi 10h-12h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou
04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**
Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**
Mercredi 9h-11h30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**
Mercredi 13h-16h30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**
Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9h-12h
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody
policeanthisnes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15h-19h
Mercredi, vendredi : 13h-18h – Samedi : 9h-13h
Espace numérique : jeudi 15h30-19h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vion
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**
• rue de l'Hôtel de Ville 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**
• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10h-18h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be